

Temp'O
LE MAG DE L'EAU
DU GRAND SUD OUEST
ÉPISODE
7/8



Photo Shutterstock

Temp'O, votre magazine vidéo pour tout savoir des enjeux de l'eau sur notre territoire.

SURVEILLANCE DES RIVIÈRES CONNAÎTRE POUR AGIR

2 000 000 ! C'est le nombre de données récoltées chaque année par l'Agence de l'eau Adour-Garonne dans le cadre de la surveillance des milieux aquatiques sur son bassin : rivières, lacs, eaux souterraines littorales, estuaires et zones littorales. Initiée dès les années 70, cette surveillance s'est continuellement étoffée, et ce, encore plus avec l'application de la directive-cadre européenne sur l'eau de 2000. Celle-ci établit un cadre pour une politique globale communautaire dans le domaine de l'eau dans le but de protéger l'eau mais aussi de préserver les écosystèmes et la biodiversité qui y sont associés. De 300 sites surveillés sur le bassin Adour-Garonne nous sommes passés à 3 000 aujourd'hui. « La connaissance de l'état des eaux permet de définir les actions à mettre en place par l'Agence et ses partenaires pour préserver et reconquérir sa qualité mais également d'évaluer l'efficacité de sa politique d'intervention », explique Jean-Pierre Rebillard, chef de service Mission surveillance et réseaux à l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Un réseau de surveillance

Pour surveiller les milieux aquatiques, l'Agence de l'eau Adour-Garonne gère un réseau de surveillance auquel participe une quarantaine d'établissements publics ou privés, soit environ 400 personnes. Des

échantillons d'eau sont collectés une fois par mois puis acheminés à des laboratoires d'analyses agréés. Les analyses concernent les macropolluants (comme les nitrates et les phosphates), les micropolluants (tels que les pesticides et les médicaments). Des inventaires de la faune et de la flore aquatiques sont également réalisés une fois par an. Les données ainsi recueillies puis contrôlées sont étudiées afin d'établir un diagnostic écologique fiable des milieux aquatiques sur le bassin.

Ces résultats sont ensuite traduits suivant la réglementation en niveaux de qualité (du très bon au mauvais) et un code couleur est associé au résultat (du bleu au rouge). L'ensemble de ces données et diagnostics est mis à disposition du public et des acteurs de l'eau, gratuitement via notamment le Système d'Information sur l'Eau Adour-Garonne (SIE).

Impulser les actions sur les territoires

Tous les 6 ans, un état des lieux précis des milieux aquatiques du bassin Adour-Garonne est établi sur la base de ces données. Il permet d'impulser sur les territoires les actions et les financements nécessaires pour préserver ou améliorer l'état des milieux (modernisation d'équipements, changements de pratiques, sensibilisation des

riverains...). C'est grâce à cette surveillance, par exemple, que la source d'une pollution industrielle au cadmium impactant les huîtres du bassin d'Oléron a pu être identifiée, au début des années 70, dans la vallée du Lot, à plus de 400 km de là. Des actions de réhabilitation et de protection sur le bassin versant ont été mises en place, permettant de réduire les émissions de cadmium de 30 tonnes à 1 tonne par an.

Et demain ?

Pour répondre aux enjeux de demain, en particulier au changement climatique, « Nous allons devoir changer de paradigme », pointe Jean-Pierre Rebillard. La surveillance de demain devra tenir compte de nouvelles technologies : l'imagerie satellite, l'ADN environnemental, la détection des effets potentiels des micropolluants sur les organismes, la meilleure caractérisation des produits de dégradation des substances chimiques (métabolites). Le recours croissant à la modélisation numérique et à l'intelligence artificielle devraient aussi jouer un rôle crucial.

L'Agence de l'eau Adour-Garonne travaille par ailleurs à la transposition du programme de science participative canadien « J'adopte un cours d'eau » pour sensibiliser les jeunes et renforcer ses efforts de surveillance sur les petits cours d'eau.

3 QUESTIONS à JEAN-LOUIS MOLINIÉ

Président de l'Union des fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique du bassin Adour Garonne, membre du comité de bassin Adour-Garonne



Quel est le lien entre la pêche de loisirs et la surveillance des milieux aquatiques ?

Dans le grand Sud-Ouest, on compte 623 associations, 18 fédérations pour près de 303 000 pêcheurs adhérents, 10 000 bénévoles, 200 salariés et plus de 700 gardes-pêche. Ces fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique ont comme leur nom l'indique, un rôle, pas assez connu cependant, dans la surveillance des milieux. L'Union des fédérations pour la pêche du bassin Adour Garonne que je préside, assure notamment une mission de relais et d'interface entre les fédérations départementales de son territoire et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, sur les dossiers relatifs à la protection des lacs, rivières et de la faune et la flore associées.

Quel est le rôle des fédérations de pêche dans la protection et la surveillance des milieux aquatiques ?

Nos plus de 300 000 pratiquants fréquentent quotidiennement les rivières et lacs du bassin. Le pêcheur joue spontanément un rôle de « sentinelle des milieux aquatiques ». Il nous arrive d'effectuer des signalements auprès des autorités compétentes en cas de constatation de pollutions, travaux impactant le milieu, mortalités... Au-delà de ce rôle d'opportunité lié à la pratique, les fédérations de pêche contribuent à la surveillance des milieux en réseau, en lien avec l'Office Français de la biodiversité (OFB) et l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Les salariés de nos fédérations en charge de ces missions ont développé une véritable expertise.

Concrètement, quelles sont vos actions ?

Concernant la qualité des eaux, nous mettons en oeuvre des indicateurs biologiques dont l'indice poissons basé sur l'examen des populations de poissons présentes dans les cours d'eau. Nous surveillons également les variations de température de l'eau qui ont des impacts majeurs sur la vie aquatique. En plus des rivières, l'Agence nous apporte un soutien financier et technique pour suivre la qualité des eaux de certains lacs de moins de 50 hectares.

Le site Internet **evolution-rivieres.eau-adour-garonne.fr**

propose une synthèse illustrée et pédagogique des méthodes de surveillance des rivières, des données recueillies et des évolutions observées depuis 50 ans



CHIFFRES CLÉS SUR LE BASSIN

2 000 000 données récoltées accessibles gratuitement sur <https://adour-garonne.eaufrance.fr/>

3 000 sites de surveillance

40 structures de surveillance soit environ 400 personnes

Sur les **100 000** molécules qui arrivent dans les rivières, **1 000** sont placées sous surveillance

20 M€ de budget

L'EAU À LA LOUPE :

POURQUOI SURVEILLE-T-ON LES RIVIÈRES ?



Des experts vous répondent aujourd'hui à 19h00 sur via Occitanie à 18h30 sur TV7

BOX canal 30
TNT canal 31 ou 33

Quels sont les enjeux de cette surveillance ? Comment est-elle réalisée et qui en sont les acteurs ?

Dans cette émission, nous explorerons les raisons et les méthodes de la surveillance des rivières. Des capsules vidéo vous immergeront au cœur d'un laboratoire en Dordogne et des initiatives de science participative en Occitanie. Découvrez comment les données récoltées sont analysées et utilisées pour améliorer la qualité de nos cours d'eau. Plongez au cœur des rivières avec ce septième épisode de « Temp'O », le mag de l'eau du Grand Sud-Ouest, qui rassemblera sur son plateau Jean Pierre Rebillard, chef de service Mission surveillance et réseaux à l'agence de l'eau Adour-Garonne ainsi que Valérie

Perrier, Responsable de l'unité territoriale de Brive, en charge du bassin de la Dordogne et Nicolas Picot, ingénieur au CNES.

Vous avez des questions ? Envoyez-les à tempo@eau-grandsudouest.fr, nous y répondrons dans les prochaines émissions.



Temp'O
Votre nouveau rendez-vous